



HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile



ISSN 1186 - 536X - 4^e année - Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro

■ LUMIÈRE SUR...

L'ORDRE DE MALTE :
UNE SOUVERAINETÉ RECONNUE
AU SERVICE DE LA CHARITÉ

■ GRAND ANGLE

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION
ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE
L'ORDRE DE MALTE FRANCE

■ ENSEMBLE AGISSONS

AU BÉNIN, LA LUTTE CONTRE
LA MALNUTRITION PASSE PAR
DES JARDINS HOSPITALIERS



Chers et fidèles amis,

Depuis près de 1000 ans, 1000 ans de modernité, l'Ordre de Malte n'a cessé d'agir selon l'un de ses principes fondateurs : « donner ce que la maison a de meilleur ». Il accueille et accompagne, chaque jour, les plus isolés et les malades, quels que soient leurs origines, leurs religions ou leurs âges.

Rien ne serait possible sans l'engagement de ceux qui agissent quotidiennement dans l'ombre et aussi dans la lumière de l'espérance. Les jeunes, bénévoles, salariés, membres, sont un socle sur lequel nous plaçons l'espoir d'un monde plus solidaire : ils refusent la fatalité, pour agir auprès des plus exclus. Ils servent aussi les jeunes les plus isolés d'entre eux, les enfants, leurs parents, leurs mères, leurs familles. Notre force est jeune : dans les maraudes, les distributions de soupes, les P'tits Déj' en Carême... la jeunesse est au cœur de notre action.

Nos activités de secours illustrent également cet engagement : chaque année, nos jeunes bénévoles secouristes et logisticiens pratiquent des gestes qui sauvent des vies. Guidés par le don de soi, ils participent à un élan collectif qui vise à tendre la main aux plus fragiles.

L'Ordre de Malte France est une famille et, à ce titre, elle veut développer les passerelles entre ses bénévoles expérimentés et la jeune génération, qui sait aussi tirer le meilleur de la cette complémentarité qui les lie.

Je veux saluer particulièrement notre jeunesse. Elle incarne une organisation toujours plus moderne par tradition : l'Ordre de Malte France, un ordre jeune, un ordre avec les jeunes, un ordre pour les jeunes aussi.

À tous les jeunes en recherche d'engagement et de valeurs de service aux plus isolés, je leur dis : « rejoignez-nous, soutenez nos actions, prenez contact avec nous sur notre site Internet www.ordredemaltefrance.org ».

Jean-Baptiste Favatier
Président de l'Ordre de Malte France

03 ENSEMBLE AGISSONS

- Au Bénin, la lutte contre la malnutrition passe par des jardins hospitaliers

04 ACTUALITÉS

- Des robots pour mieux soigner : de l'expérimentation aux questions éthiques
- Au Congo, l'action se poursuit pour venir en aide aux populations Akas
- Changer de regard sur l'autisme
- ESP'AIR : objectif emploi !
- Une épicerie sociale solidaire pour lutter contre l'isolement et la précarité

09 BRÈVES

- 12^e édition des P'tits déj' en Carême, une action dédiée aux plus démunis
- Le centre de Pita, prêt pour les défis de demain

10 GRAND ANGLE

- Une nouvelle génération engagée aux côtés de l'Ordre de Malte France

14 LUMIÈRE SUR...

- L'Ordre de Malte : une souveraineté reconnue au service de la Charité

16 SPIRITUALITÉ

- Les mains de l'Évangile

18 VIE DE L'ORDRE

- Extrait des vœux du Grand Maître
- Autour du monde

BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP175A

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.
Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (dans la limite de 552 €, plafond sous réserve de modification).



Hospitaliers n°175

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Favatier - **Rédactrice en chef :** Gaëlle Kergus-Jones - **Comité de sommaire :** Dominique Artur, Dominique Avril, Géraldine Barral, Jacques Boulot, Serge Gaussin, François Gautier, Alain de Tonquedec - **Rédactrice en chef adjointe :** Ariane Goutéraux - **Rédaction :** Elisabeth de Contenson.

Crédits Photos : Service Communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; Couverture : Estelle Hoffert P 4 ; Yves Gellie et P 5 ; Romain Duda - P6 ; Estelle Hoffert - P11 ; Estelle Hoffert - P14 ; Ordre Souverain de Malte. **Création :** Maxyma - **Coordination :** Diane Anghilante - **Direction Artistique :** Camille Sibouni - RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : mars 2020 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 90 000 exemplaires. Il sera accompagné d'un flyer IFI.

Imprimeur : LA GALIOTE - PRENANT 94400 Vitry-sur-Seine - TEL. : 01 49 59 55 55 - **HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte** - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 - **E-mail :** contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org

Vos coordonnées sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Ordre de Malte France. Elles sont destinées à notre service des relations donateurs à des fins de gestion interne, d'envoi de votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. Celles-ci sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées, soit au moins 6 ans en matière fiscale. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou suppression sur simple demande par courrier à l'Ordre de Malte France - Relations donateurs - 42 rue des Volontaires, 75015 Paris, ou par mail à l'adresse suivante : don@ordredemaltefrance.org. Vos données peuvent faire l'objet d'un transfert au sein de l'Union Européenne, mais aussi hors Union Européenne, exclusivement avec des partenaires respectant les nouvelles règles européennes de protection et de sécurité de ces données. Vos coordonnées peuvent être communiquées à d'autres associations ou fondations faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre

Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

Je fais un don



Cultiver ses propres légumes contribue à prévenir la malnutrition.

AU BÉNIN, LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION PASSE PAR DES JARDINS HOSPITALIERS

À Djougou, au nord du pays, l'Ordre de Malte France tient à la disposition des mères de famille des potagers, appelés «jardins hospitaliers», créés en 2015. Soutenue par la Fondation Engie pendant 3 ans pour développer ce programme, notre organisation encourage, à la Maison Marigot, l'apprentissage de la culture, pour permettre aux familles d'accéder à une meilleure alimentation.

Parce que la malnutrition n'est pas une fatalité, l'Ordre de Malte France se mobilise en faveur des familles touchées par ce fléau, en leur apportant des solutions pour en sortir ou pour la prévenir. L'un des meilleurs moyens est d'agir dès le début de la vie de l'enfant. En effet, dès les premiers mois qui suivent la naissance, de bonnes habitudes alimentaires font la différence.

Cultiver ses produits pour équilibrer les repas...

À travers les jardins hospitaliers de Djougou créés en 2015, notre organisation accompagne les mères de famille

dans leur apprentissage d'une alimentation équilibrée et suffisamment nutritive. En conjuguant jardinage et produits locaux, ces mères sont sensibilisées à une alimentation qui favorise la croissance et le développement de leurs enfants.

Des ateliers sont aussi mis en place pour attirer l'attention de ces mères sur l'importance de l'hygiène et de l'innocuité des aliments. À l'issue de démonstrations culinaires autour des légumes récoltés (tomates, maïs, gombos, échalotes...), elles repartent avec des sachets de semences pour pouvoir les cultiver chez elles et appliquer les méthodes apprises.

... et générer des revenus

Ces jardins ont aussi une vocation économique. Cultiver ses propres fruits et légumes permet de faire de grandes économies et de nourrir plus facilement sa famille.

Un potager peut ainsi être source de revenus, en contribuant à la vie économique d'un village, à son développement et à la santé de ses habitants. Ces jardins hospitaliers nécessitent des investissements réguliers (outils, semences, nouveau système d'irrigation, plantation de bananiers et d'orangers...), c'est pourquoi vos dons sont indispensables.

En Afrique, un enfant sur deux n'atteint pas ses cinq ans¹. Au Bénin plus particulièrement, 12 % des ménages vivent dans l'insécurité alimentaire : le taux de prévalence de la malnutrition chronique est de 37 % chez les enfants de moins de cinq ans et le taux de mortalité s'élève à 1 enfant sur 10². ■

LES JARDINS HOSPITALIERS DE DJOUGOU EN 2019

1 220 mères ont bénéficié des récoltes (betteraves, carottes, laitue, etc.)

513 mères ont assisté aux 12 démonstrations culinaires

Près de 6 000 kilos de farine enrichie ont été produits

30 € (SOIT 7,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

= 3 MOIS DE TRAITEMENT POUR UN ENFANT MALNUTRI

¹ Selon l'Organisation mondiale de la Santé – Septembre 2016. ² Chiffres de la Banque mondiale.



Une résidente de la Maison Ferrari, avec Paro, un robot humanoïde.

DES ROBOTS POUR MIEUX SOIGNER : DE L'EXPÉRIMENTATION AUX QUESTIONS ÉTHIQUES

La Maison Ferrari, gérée par l'Ordre de Malte France à Clamart (92), expérimente actuellement la présence de deux robots, dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'accompagnement des résidents. Reposant sur une relation triangulaire, soignant-robot-résident, la présence physique et la capacité à interagir des robots sociaux en font des outils de stimulation cognitive et psychosociale particulièrement intéressants, à condition toutefois d'être conscient des enjeux éthiques. Entretiens avec les encadrants de l'établissement.

Louis Matias, directeur, et Régine Clément, directrice des soins de la Maison Ferrari, constatent que les robots apportent une aide réelle à leurs équipes, tout en restant vigilants quant aux limites et aux risques qu'ils peuvent représenter. Les personnels de la Maison Ferrari ont « vite [été] convaincus de l'intérêt de la démarche », d'après le directeur de l'établissement. Les bénéfices pour les résidents en matière de stimulation cognitive, de socialisation, d'amélioration des troubles du comportement, ont été constatés rapidement. La présence rassurante du robot permet aussi souvent au soignant d'assurer des soins parfois contraignants, angoissants, voire douloureux dans de meilleures conditions. D'ailleurs, une formation spécifique à l'usage de ces robots est nécessaire pour les soignants.

Le robot est donc sans doute destiné à occuper une place de plus en plus prépondérante mais est-ce sans danger ? D'après Régine Clément, s'il vient faciliter et compléter le travail du soignant, c'est « toujours en sa présence », insiste-t-elle, « il ne peut en aucun cas être un moyen de décharge, de substitution ».



Le Professeur Didier de Broucker, président de la Commission Médicale et Hospitalière (CMH) de l'Ordre de Malte France, garde un œil attentif à cette évolution. Il répond à nos questions.

L'Ordre de Malte France va-t-il s'appuyer davantage sur des robots dans ses établissements médico-sociaux à l'avenir ?

Oui, nous réfléchissons à cette question depuis quelques temps. L'expérience à la Maison Ferrari est probante : nos soignants font un riche travail de suivi et d'analyse des tenants et des aboutissants de l'utilisation des robots, en fonction de la pathologie de chaque résident, et dans le respect de nos principes éthiques.

Quels sont nos « garde-fous » face à l'évolution technique ?

Dans une relation entre deux personnes, un robot ne peut pas remplacer la composante spirituelle au sens large du terme. Qu'il soit utile ou agréable, il reste un objet. Lorsqu'on l'utilise pour des soins ou autres, il faut se souvenir que l'esprit de fraternité, d'un point de

vue civil, et l'esprit de charité, d'un point de vue spirituel, doivent nous guider et rester au cœur de la relation entre deux personnes. ■



LE PROJET ROSIE : ROBOTS SOCIAUX ET EXPÉRIMENTATIONS EN GÉRIATRIE

Initié en 2017 par GéronD'if, le Gérontopôle d'Île-de-France, le projet ROSIE vise à analyser l'impact clinique, économique, éthique... des robots sociaux en gériatrie, afin de définir des recommandations d'utilisations concrètes et opérationnelles destinées aux professionnels.

Ainsi, à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), deux robots ont été accueillis au sein de l'EHPAD Maison Ferrari à Clamart (92) : Paro, un robot phoque, et Nao, un robot humanoïde.



La sensibilisation des populations akas à leurs droits fondamentaux est au cœur de l'action de l'Ordre de Malte France.

AU CONGO, L'ACTION SE POURSUIT POUR VENIR EN AIDE AUX POPULATIONS AKAS

Habitants historiques des forêts équatoriales du nord-est du Congo (région de la Likouala), les Akas sont aujourd'hui ostracisés, exploités, isolés géographiquement, et trop souvent privés des droits les plus élémentaires, comme l'accès aux soins. Trois ans après son lancement, l'Ordre de Malte France poursuit le programme d'amélioration du quotidien de ces populations autochtones en détresse, notamment à travers la réhabilitation d'un dispensaire.

Depuis ses débuts en 2017, avec l'accord du gouvernement congolais, le projet d'aide aux populations autochtones s'est déroulé en plusieurs phases. Après la sensibilisation aux droits fondamentaux et l'apprentissage d'activités génératrices de revenus, c'est désormais vers la réhabilitation du centre d'Enyellé que se concentrent les efforts de l'Ordre de Malte France.

Un dispensaire rénové, pour un meilleur quotidien

Financée notamment par l'Agence Française de Développement (AFD) et par la Congolaise Industrielle des Bois (CIB),

la rénovation du dispensaire devra le rendre plus opérationnel dans les prochains mois. Une pharmacie, un bloc opératoire et un laboratoire d'analyses seront mis à disposition. En effet, les moyens mobiles précédemment mis en place pour apporter des soins (véhicule avec infirmier) ne permettaient pas de diagnostics cliniques très poussés. Ces travaux permettront d'y référencer les patients, de gagner du temps et de développer encore l'accès aux soins primaires à ces populations, un des aspects importants de l'amélioration des conditions de vie des Akas.

Il reste tant à faire !

Un audit réalisé en septembre-octobre 2019 par des experts indépendants avait souligné l'excellent travail réalisé par nos équipes, avec cependant des améliorations

à mettre en place concernant, par exemple, le suivi des femmes qui accouchent. « *Ce projet [d'aide aux populations autochtones], complexe et nouveau pour l'Ordre de Malte France, fait appel à des compétences d'ethnologues et de médecins spécialistes en maladies tropicales négligées. Même si des difficultés persistent - recruter du personnel local compétent et des expatriés reste difficile, en raison des conditions de vie rudes (pas d'électricité, accès à l'eau aléatoire, moyens de communication peu performants...) - cette première expérience a été très riche. Elle a montré des besoins importants et permis d'envisager une deuxième phase, dans des conditions mieux maîtrisées* », explique Guy Steiner, directeur de projets. ■

LES POPULATIONS AUTOCHTONES DU CONGO EN CHIFFRES¹

1,2 % de la population congolaise

Taux de pauvreté : **71,9 %**
(46,5 % au niveau national)

Taux de mortalité maternelle :
0,781 % (0,41 % au niveau national)

UNE APPROCHE GLOBALE : DÉVELOPPER ET STRUCTURER LA SOCIÉTÉ

La phase 2 du projet prévoit également, en lien avec les partenaires congolais, le lancement de micro-projets d'entreprises artisanales liées à l'activité forestière et à l'agriculture (culture, récolte et commercialisation du miel et du poivre...). Cette phase du projet a pour objectif de permettre aux femmes de mieux s'intégrer dans la société civile et de favoriser la défense des droits des populations autochtones. « *Le but est de faire émerger des initiatives et de les accompagner, en fonction des envies des populations* », expose Guy Steiner.

¹ Ces chiffres sont à prendre avec précaution étant donné les difficultés à avoir des données fiables sur les populations autochtones.



Pour permettre aux résidents de développer leurs habiletés sociales dans les meilleures conditions, la Maison Notre-Dame de Philermes travaille sur le repérage du terrain en amont d'une activité.

CHANGER DE REGARD SUR L'AUTISME

Pour la Maison Notre-Dame de Philermes (Sallanches, Haute-Savoie), développer les habiletés sociales des résidents atteints d'autisme est une priorité. Aujourd'hui, cet établissement met en place des activités pour les aider à dépasser leur difficulté à communiquer - premier obstacle à l'insertion sociale et professionnelle - et pour en faire des acteurs de la ville à part entière.

Développer la capacité à avoir de bonnes relations avec les autres à travers la parole, les gestes, les comportements... est au cœur du travail quotidien des équipes. « L'idée est d'apprendre aux résidents à réguler leur comportement, pour qu'il soit socialement acceptable », explique Loïc Surget, le directeur de cet établissement, géré par l'Ordre de Malte France.

« Mais nous avons aussi la volonté de sensibiliser leurs interlocuteurs au handicap, en changeant les regards extérieurs », poursuit-il. Plusieurs fois par semaine, ils collectent des emballages chez des commerçants partenaires de Sallanches et les trient ensuite à la déchetterie ou distribuent des prospectus d'événements culturels, en lien avec la mairie.

L'inclusion dans la ville

D'après Léa Berra, psychologue, « les sorties permettent [aux résidents] d'apprendre à traverser en toute sécurité sur un passage piéton, à tenir la porte pour la personne suivante, à patienter si le commerçant est occupé, à se présenter... bref à enchaîner des tâches simples mais indispensables en société ! »

« L'anticipation préalable est importante : il faut qu'ils aient compris les consignes », souligne-t-elle. Dans le but de préparer au mieux les résidents au terrain, les éducateurs leur montrent des photos des magasins où ils vont se rendre. « Le bruit et l'agitation extérieurs sont compliqués à gérer pour les résidents. Mais, quand ces sorties

doivent être annulées, nous constatons souvent la réapparition de certains troubles du comportement », confie la psychologue.

L'autisme, au centre des politiques publiques

Depuis les années 2000, des politiques publiques encouragent l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap, comme l'illustrent les Stratégies nationales pour l'autisme en France. La dernière en date (2018-2022) appelle à « Soutenir la citoyenneté des adultes » atteints d'autisme, souvent invisibles dans la cité. « Le handicap doit faire partie de l'environnement local. Le travail se fait finalement dans les deux sens ! », conclut Loïc Surget. ■

L'INCLUSION, C'EST QUOI ?

Le terme d'inclusion désigne aujourd'hui la place de « plein droit » qui revient à toute personne dans la société, quelles que soient ses caractéristiques. Il a commencé à émerger dans les années 1960-1970 dans les pays anglo-saxons.

L'AUTISME EN 3 CHIFFRES¹

700 000 personnes autistes en France dont 100 000 enfants
1/3 des enfants autistes sont scolarisés 2 jours ou moins en maternelle
0,5 % des personnes autistes travaillent en milieu ordinaire

ESP'AIR : OBJECTIF EMPLOI !

Redonner aux personnes réfugiées confiance en l'avenir : c'est la mission que s'est fixée le dispositif ESP'AIR¹, à visée d'insertion professionnelle, mis en place en Indre-et-Loire en novembre 2018. Au total, 70 bénéficiaires ont été suivis, et aujourd'hui, pour nombre d'entre eux, un horizon stable se dessine.

"ESP'AIR est un projet pilote que l'on a souhaité mettre en place pour répondre à un enjeu majeur en terme d'accompagnement des personnes réfugiées vers l'emploi », souligne Marie-Camille Mestre, chargée de projets au sein du service de soutien aux réfugiés. Mais, depuis la mise en place de ce dispositif, avec le concours financier de l'État et de la Fondation Suez, il a fallu s'adapter au faible niveau de français des bénéficiaires. Ainsi, un enseignant en français langue étrangère (FLE), un volontaire en service civique, des bénévoles et des stagiaires ont rejoint le projet.

« Pour certains, la barrière de la langue est trop importante pour s'engager rapidement dans une démarche d'insertion professionnelle », continue Marie-Camille Mestre, mais le parcours de Lina, 23 ans, arrivée en France en octobre 2017, donne un espoir formidable. « Je veux être une femme qui travaille, qui veut faire quelque chose pour la société », dit-elle dans un français à peine hésitant.

Définir un projet professionnel

En plus des cours de français, l'Ordre de Malte France assure un suivi régulier de ses bénéficiaires, pour mettre au point un projet professionnel. Une chargée d'insertion professionnelle a ainsi été mobilisée durant la première année du dispositif pour aider les personnes accompagnées à identifier leurs attentes, leurs besoins et leurs compétences et se tourner ainsi vers un projet à leur hauteur. Dans le même temps, l'association a étudié les secteurs professionnels porteurs et s'est rapprochée des acteurs de l'insertion professionnelle (agences d'intérim d'insertion, organismes de formation, ser-



vices publics, etc.). Un système de parrainage a été mis en place pour accompagner les bénéficiaires assez avancés en français dans leur recherche d'emploi.

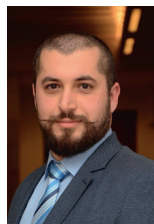
Depuis 2014, la délégation d'Indre-et-Loire a accompagné plus de 700 personnes réfugiées, principalement issues de minorités religieuses persécutées². Aussi bien dans leurs démarches administratives, que vers leur accès au logement ou dans l'apprentissage de la langue de Molière, notre organisation s'implique aux côtés de ces personnes aux parcours bouleversés pour leur permettre de reprendre pied. Le dispositif ESP'AIR s'inscrit dans cette voie. ■

LA PREMIÈRE ANNÉE D'ESP'AIR, EN QUELQUES CHIFFRES :

Parmi les 70 bénéficiaires
volontaires accompagnés,

12 personnes ont trouvé un emploi,
dont 4 en CDI

38 personnes suivent actuellement
des formations intensives de
français langue étrangère (FLE).



TÉMOIGNAGE

Yousif, 31 ans, est originaire de Mossoul en Irak. De religion syriaque catholique, il a fui sa ville lors de l'attaque de l'État islamique. Il a été l'un des premiers bénéficiaires d'ESP'AIR. En Irak, « j'ai étudié pendant 4 ans l'économie » confie-t-il. En arrivant en France, « le français était la clé qui ouvrait la vie devant moi ». Accompagné par notre association, Yousif occupe aujourd'hui un poste d'employé polyvalent, en CDI, dans un supermarché. À terme, il aspire à un emploi plus administratif. « J'espère y arriver petit à petit », conclut-il.

¹ Élan Solidaire de Parrainages pour l'Accompagnement et l'Insertion professionnelle des Réfugiés ² Parmi les personnes réfugiées prises en charge par l'Ordre de Malte France en Indre-et-Loire, la plupart sont Irakiens, issus de diverses minorités confessionnelles : des chrétiens, des sabéens-mandéens et des yézidis.

UNE ÉPICERIE SOCIALE SOLIDAIRE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LA PRÉCARITÉ



Sur la commune d'Estrées-Saint-Denis, à l'ouest de Compiègne, le taux de pauvreté est de 9 % et le taux de chômage des 15 à 64 ans atteint presque les 12 %. Des chiffres qui en disent long sur les difficultés que rencontre ce territoire rural touché par l'exclusion où, comme dans d'autres régions françaises, des habitants, démunis et isolés, ont besoin d'une aide de proximité.

Une bonne trentaine de colis remplis de denrées alimentaires – produits secs donnés par la Banque Alimentaire et légumes – sont fin prêts dans le coffre du fourgon, financé par la Fondation d'entreprise Carrefour. Gilles et Jean-Paul se mettent en route : ils partent remettre leur cargaison à des familles en difficulté.

Deux fois par semaine, une trentaine d'entre elles bénéficient de cette épicerie sociale solidaire, créée fin 2016 par la délégation départementale de l'Ordre de Malte France. « Dans les villages, c'est important d'aller à la rencontre des personnes en situation de détresse, d'améliorer les liens sociaux pour ceux qui sont isolés, de les écouter, d'échanger avec eux », explique François, bénévole responsable. Une initiative de proximité, la première du genre dans le département, appréciée par les personnes visitées. C'est le cas de Louise, cette femme âgée qui vit avec son mari et son fils, tous deux handicapés. Francine, quant à elle, une fois son loyer et ses charges payés, doit vivre avec moins de 10 euros par mois. C'est dire si ces livraisons à domicile sont attendues !

Itinérante ou de proximité, la solidarité avant tout

« Dans l'Oise, nous faisons depuis longtemps le constat que la misère et la détresse sont plus difficiles à discerner et à combattre dans les zones rurales que dans les villes, en raison de l'éloignement, de l'isolement, du déficit de structures territoriales adaptées... » explique Hubert de Vésian, le délégué départemental. Une réalité du terrain aux conséquences très concrètes : trois ans après son lancement, le dispositif est déjà saturé ! Avec un nombre de familles soutenues en hausse constante (plus de 35 au deuxième trimestre 2019), difficile pour les bénévoles d'accorder autant de temps qu'ils le souhaiteraient à chacun. Ainsi, pour pallier cette situation, un lieu d'accueil et de rencontre vient d'ouvrir à Estrées-Saint-Denis, dans un local mis à disposition par la mairie et cogéré avec le Secours Catholique. Les bénévoles de l'Ordre de Malte France assurent la permanence un jour et demi par semaine : certains bénéficiaires peuvent ainsi récupérer leur colis alimentaire sur place, être écoutés et partager. « Nous avons libéré du temps lors de nos tournées pour les familles habitant alentour », affirme Hubert de Vésian. ■





26 FÉVRIER - 11 AVRIL :

12^e ÉDITION DES P'TITS DÉJ' EN CARÊME, UNE ACTION DÉDIÉE AUX PLUS DÉMUNIS

« Ce qui m'a plu dans « P'tits déj' en Carême », c'est d'essayer de ne pas gâcher la nourriture, parce qu'il y a des personnes qui ont froid dehors et qui n'ont personne pour les aider »

Apolline, 9 ans.

Depuis plus de 10 ans maintenant, l'Ordre de Malte France encourage les jeunes de moins de 18 ans à participer à une action généreuse pendant la période du Carême. Du mercredi des cendres au Samedi Saint, ce temps de partage et d'efforts est l'occasion de donner aux plus vulnérables. Pendant 40 jours, des dizaines de milliers de jeunes d'établissements scolaires, de mouvements scouts, etc. collectent ainsi denrées alimentaires, produits d'hygiène et dons. L'occasion pour eux d'être généreux, de se priver du superflu et de grandir humainement et spirituellement.

À quoi sert la collecte des P'tits déj' en Carême ?

Elle s'inscrit dans nos actions de lutte contre l'exclusion et alimente notamment les petits déjeuners du dimanche, servis par nos bénévoles dans 70 villes en France. « *Le week-end, sur un créneau délaissé par bon nombre d'associations, ils répondent donc à un réel besoin des personnes de la rue* », témoigne Anne-Christine d'Aigneaux, responsable de l'opération. Les produits récupérés sont aussi proposés lors des maraudes pédestres et médicalisées, dans les accueils de jour ou de nuit, où nos bénévoles assurent des permanences et sur les fleurons Saint-Jean et Saint-Michel (accueils d'hébergement d'urgence et de réinsertion), gérés à Paris par l'association.

BILAN DES DEUX CAMPAGNES P'TITS DÉJ' EN AVENT ET P'TIT DÉJ' EN CARÊME 2018/2019

52 délégations participantes

180 structures de jeunesse mobilisées

Plus de 56 000 participants

Plus de 47 500 petits déjeuners offerts (équivalence calculée avec la valorisation des dons de denrées, produits d'hygiène, colis).



LE CENTRE DE PITA, PRÊT POUR LES DÉFIS DE DEMAIN

Présent depuis 1984 en Guinée, l'Ordre de Malte France gère le dispensaire de Pita, à partir duquel il coordonne et met en œuvre les programmes nationaux de lutte contre la lèpre, la tuberculose et l'ulcère de Buruli, pour toute la région centrale du pays.

Pour offrir aux patients les meilleures conditions d'accueil et de soins, l'Ordre de Malte France a mené, en 2018/2019, un vaste programme de rénovation, d'agrandissement et d'aménagement du centre de Pita, devenu vétuste et inadapté au développement des activités. Un nouveau bâtiment de 450 m² a également été construit, pour un usage exclusivement médical. Il abrite les salles de consultation, le laboratoire, la salle de kinésithérapie et deux nouveaux services : la radiologie et la vente de médicaments. Ces travaux, qui ont coûté plus de 200 000 euros, ont été financés grâce à une coopération entre la Fondation Française de l'Ordre de Malte, Malteser International et BMZ, un fonds de dotation allemand, équivalent à l'Agence Française de Développement (AFD).

CHIFFRES ANNUELS

4 000 consultations par an

6 500 actes de laboratoire

400 chaussures orthopédiques confectionnées



UNE NOUVELLE GÉNÉRATION ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Ils ont entre 18 et 35 ans, ils sont étudiants ou en début de carrière... et malgré un temps libre limité, ils choisissent d'en consacrer une partie à autrui, en s'engageant avec enthousiasme et dynamisme aux côtés de l'Ordre de Malte France. Avec un seul mot d'ordre : servir. Rencontre avec des jeunes engagés dans notre association.

80 €

(SOIT 20 € APRÈS
DÉDUCTION FISCALE)

= DISTRIBUTION DE PAIN POUR
8 MATINÉES DE PETITS-DÉJEUNERS



"Je connais depuis toujours l'Ordre de Malte France, mes parents sont donateurs. J'ai décidé de m'engager parce que j'ai beaucoup reçu pendant mon adolescence sans jamais donner », explique Enguerrand, 24 ans, auditeur financier chez KPMG. « J'avais comme un vide... », poursuit-il. Pour Jeanne-Marie, 32 ans, cadre commerciale, c'est le bouche-à-oreille qui a fonctionné. Un membre de sa famille lui a parlé de l'Ordre de Malte France et donné l'envie de découvrir le pôle secourisme : une révélation ! L'Ordre de Malte France, c'est souvent une histoire de famille.

Pourquoi l'Ordre de Malte France ?

Enguerrand se « retrouve » parfaitement dans cette association, dans ses valeurs, « notamment son côté religieux : un plus que n'ont pas d'autres associations ». Même son de cloche du côté de Jeanne-Marie, qui a choisi l'Ordre de Malte France plutôt qu'une autre association pour sa dimension spirituelle. Pour elle, la solidarité, c'est d'abord et avant tout servir le Christ à travers les exilés de la vie dont elle est amenée à prendre soin, lors des différentes activités auxquelles elle participe. Un engagement quotidien et une mise en pratique très concrète de sa foi.

« AUJOURD'HUI, JE NE VOIS PLUS LES PERSONNES DE LA MÊME FAÇON, MON CŒUR A CHANGÉ »

Des jeunes enracinés dans le terrain

Tous soulignent « la diversité et la richesse » des activités, qui poussent à s'engager toujours davantage et permettent de « s'épanouir » pleinement. L'accueil est à la hauteur de leurs espérances et leur permet de se sentir rapidement intégrés et dans leur élément. Évoquant encore son engagement, Enguerrand se souvient avoir pris « une grande claque » face à la réalité

de la rue. Petits-déjeuners, maraudes... sont autant d'occasions de découvrir des dizaines de sourires et de visages qui s'illuminent pour un café et des discussions chaleureuses. L'important, c'est « de sortir », renchérit Anne-Angélique, consultante en protection des données personnelles, d'aller « sur le terrain, où l'on voit tous les bienfaits de l'engagement : la joie, la satisfaction d'un service bien fait, le sentiment d'être à sa place, de faire ce que nous devons faire et ce pour quoi nous sommes faits ».

PETITS-DÉJEUNERS, MARAUDES... SONT AUTANT D'OCCASIONS DE DÉCOUVRIR DES DIZAINES DE SOURIRES ET DE VISAGES QUI S'ILLUMINENT

Des actions diverses pour des regards différents

« Aujourd'hui, je ne vois plus les personnes de la même façon, mon cœur a changé », affirme Enguerrand. Le panel des activités étant varié, chacun peut y trouver son compte. Que ce soit sur les péniches, le Fleuron Saint-Jean et le Fleuron Saint-Michel (centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion), en maraude avec le Samu Social, ou lors de petits-déjeuners, à Paris, Toulouse, Colmar, Lille, Clermont-Ferrand... nos bénévoles agissent au plus près des personnes démunies. Les visites et l'accompagnement des pensionnaires des Invalides et des hôpitaux d'Instruction des Armées, ou des résidents de la Maison Saint Jean de Malte (personnes porteuses de handicap), gérée par l'Ordre de Malte France dans le 19^e arrondissement de Paris et de la Maison Marie-Thérèse (qui accueille plus d'une centaine de prêtres âgés, religieuses et laïcs engagés à la retraite), située dans le 14^e arrondissement de Paris, représentent également une part importante de leurs activités. Ceux qui ont



moins de temps peuvent participer à des actions plus ponctuelles : quêtes, secourisme, pèlerinage international à Lourdes... En revanche, l'organisation du camp international de l'Ordre de Malte et surtout du camp national demande aussi beaucoup d'investissement (recherche de financements, des activités...). Depuis trois ans, une vingtaine d'accompagnateurs emmènent des jeunes handicapés de leur âge passer une semaine de détente en dehors de leur établissement d'accueil. « Nous leur offrons de vraies vacances, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. C'est aussi un moyen de permettre aux familles de souffler », explique Armand.

Des souvenirs pour la vie

Quand on leur demande une anecdote qui illustre ce que leur apporte leur engagement, la réponse est rapide !

« En 2016, au moment de partir pour un long voyage, un tour d'Asie, je me rends compte qu'il me manque un appareil photo », se souvient Jeanne-Marie. « J'en

parle aux invités des petits déjeuners de Notre-Dame la semaine suivante, un peu par hasard, au milieu d'une conversation. L'un d'eux me dit alors avoir récemment trouvé un appareil photo dans le métro, et veut bien me le prêter. J'ai fait de magnifiques photos avec et je l'ai bien sûr rendu dès mon retour ».

LE BÉNÉVOLAT, PIERRE ANGULAIRE DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, A DÈS LE DÉPART ÉTÉ ÉRIGÉ PAR L'ASSOCIATION COMME L'UN DE SES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Le bénévolat, pierre angulaire de l'engagement associatif, a dès le départ été érigé par l'association comme l'un de ses principes fondamentaux, et reconnu comme une richesse humaine indispensable : sans nos bénévoles, rien n'est possible ! ■



LA FRANCE, BONNE ÉLÈVE EN MATIÈRE DE BÉNÉVOLAT DES JEUNES

Qui a dit que bénévolat rimaient avec retraite ? Les jeunes de moins de 35 ans sont de plus en plus nombreux à s'impliquer en tant que bénévole/volontaire : leur taux d'engagement a fortement progressé (+ 22 % en 2019¹) en France, il est l'un des plus élevés en Europe. Cette tranche d'âge représente désormais plus de 20 % des 13 millions de bénévoles² français.

¹ L'évolution de l'engagement bénévole associatif, en France, de 2010 à 2019 France Bénévolat / IFOP, en partenariat avec Recherches & Solidarités et avec le soutien du Crédit Mutuel - Avril 2019 ² Enquête IFOP pour Recherches & Solidarités, réalisée auprès d'un panel de 3.062 bénévoles de 18 ans et plus, actifs dans une association, traité selon la méthode des quotas, et publiée en décembre 2017.



ENTRETIEN

AVEC ARMAND DE VIAL,

délégué des Jeunes.



Être délégué des Jeunes de l'Ordre de Malte France, qu'est-ce que cela représente ?

Être délégué c'est être au service... des serveurs eux-mêmes ! Dans notre délégation, ce sont les bénévoles âgés de 18 à 35 ans, en Île-de-France et dans les principales métropoles ou villes étudiantes, qui se mettent au service de « nos Seigneurs les pauvres et les malades ».

Être délégué des Jeunes, c'est à la fois soutenir et coordonner les activités de ces jeunes bénévoles ou les événements que nous organisons, d'un point de vue spirituel bien sûr, ainsi qu'organisationnel, mais aussi essayer de prendre un peu de hauteur pour identifier les besoins existants et surtout à venir de la délégation afin de toujours plus et mieux servir.

Mobilise-t-on facilement des jeunes aujourd'hui ?

Certaines tranches d'âge sont plus faciles à « toucher » que d'autres. Les 25-35 ans sont plus facilement motivés. En général, leurs engagements précédents, comme le scoutisme par exemple, sont terminés et ils ont plus de temps à offrir. La communication avec eux est facilitée par les réseaux sociaux. En revanche, les choses sont moins aisées avec les 18-23 ans, qui n'utilisent pas les mêmes canaux de communication. Ils sont par exemple sur Instagram et Snapchat, qui ne sont pas forcément très adaptés. C'est un beau défi à relever pour nous ! Nous avons justement une réflexion en cours sur les moyens de les toucher autrement.

Quels autres vecteurs de communication utilisez-vous ?

Nous avons créé une newsletter, envoyée tous les mois et consultée par près de 500 contacts, un bon moyen de faire connaître nos actions. Le bouche-à-oreille fonctionne aussi assez bien et chaque membre de la délégation des Jeunes peut motiver ses amis, ses voisins et ses proches. Nous avons également un groupe Facebook fermé qui permet de relayer à ses membres bon nombre d'événements que nous organisons tout au long de l'année.

Quels sont les temps forts de l'année pour la délégation des Jeunes ?

Les trois camps d'été, bien sûr, Malte à Montlhéry pour le sport automobile partagé avec des personnes handicapées, notre retraite de Carême à Montligeon et nos petits déjeuners. Ces derniers sont l'occasion de discussions extraordinaires avec les personnes sans abri, d'homme à homme, d'égal à égal. Nous avons aussi monté une troupe de théâtre cette année et donné plusieurs représentations au profit de nos camps pour jeunes handicapés.

Quels sont vos projets ?

Nous essayons de prendre du recul pour mener une vraie réflexion sur nos activités, déjà très diversifiées. Nous allons dans un premier temps approfondir nos engagements existants de manière à répondre aux besoins croissants qui se font sentir. Nous allons aussi travailler à améliorer notre communication, en particulier digitale. C'est aussi primordial de faire comprendre aux jeunes pourquoi servir à l'Ordre de Malte France plutôt qu'ailleurs – ou ne pas servir du tout - a du sens. ■



L'ORDRE DE MALTE : UNE SOUVERAINETÉ RECONNUE AU SERVICE DE LA CHARITÉ

L'année 2019, qui s'est achevée il y a quelques semaines, a été pour l'Ordre de Malte une période intense d'activités diplomatiques qui illustrent l'importance de la vie internationale de l'Ordre et celle de son statut de souveraineté.

Mais de quoi parle-t-on ?

En octobre 1956, un article du Monde diplomatique titrait : *L'ordre souverain et militaire de Malte, puissance internationale la plus petite et la plus jalouée.*

Cette formule témoigne de l'originalité de l'institution dans le concert des nations mais surtout de l'efficacité reconnue de ses engagements.

Après la perte de sa souveraineté territoriale, lorsque l'Ordre de Malte a dû quitter l'île en 1798, revenu exclusivement à sa vocation primitive au service des malades, il maintient un statut étatique et conserve le vocabulaire diplomatique : il possède un drapeau (le plus ancien drapeau étatique du monde), entretient des relations diplomatiques bilatérales avec 109 États, délivre des passeports et intervient dans plus de 120 pays sur tous les continents. L'ordre souverain de Malte bénéficie d'un statut de sujet de droit international public et possède une souveraineté fonctionnelle ; il bénéficie

en droit international d'un statut particulier basé sur ses origines, son histoire et son activité actuelle.

Reconnu auprès des organisations internationales, il dispose d'un siège d'observateur permanent auprès des Nations unies et de ses différentes agences, entretient des relations au niveau d'ambassadeurs avec la Commission européenne et des relations permanentes avec les principales organisations internationales.

Pour illustrer cette présence internationale, citons quelques moments de la vie intense de l'Ordre sur la scène internationale dont l'un des points d'orgue aura été l'invitation officielle de Madame Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO faite au Grand Maître Fra' Giacomo Dalla Torre pour intervenir lors de la 40^e Conférence générale de l'UNESCO au début du mois de novembre 2019.

On rappellera que la relation avec cette institution n'est pas une nouveauté et on

se souvient de la très remarquable Conférence tenue à Paris dans les mêmes lieux, sur la Diplomatie humanitaire et la gestion des crises internationales, initiée par l'Ordre en partenariat avec l'Unesco et la Marine nationale.

Si ses actions ne sont plus militaires, les actions de l'Ordre sont clairement hospitalières et plus généralement humanitaires.

À quoi sert ce statut de souveraineté fonctionnelle ?

Être reconnu comme souverain par 109 États aujourd'hui et 18 organisations internationales est un atout indéniable qui permet à l'Ordre d'agir en toute indépendance et neutralité, de renforcer ses relations avec les gouvernements des pays dans lesquels il est opérationnel, de favoriser l'intégration de ses programmes médicaux dans les systèmes d'assistance sanitaire nationaux et régionaux et de faciliter l'importation de matériel sanitaire. ■

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DIPLOMATIQUES LES PLUS SIGNIFICATIVES DE 2019

JANVIER

16 Réception des lettres de créance des Ambassadeurs du Chili et de Colombie auprès de l'Ordre.

31 Signature d'un accord de coopération entre l'Ordre et le Panama en matière de collaboration humanitaire.

MARS

29 Réception du Grand Chancelier par le Président de la République du Monténégro – Protection, restauration et valorisation de l'icône de la Vierge de Philerme.

JUIN

7 Signature d'un accord de coopération avec l'Ukraine - avec laquelle des relations diplomatiques existent depuis 2007 - en vue de renforcer l'aide humanitaire.

OCTOBRE

3 Visite du prince Hassan Ben Talal de Jordanie au Grand Maître de l'Ordre sur les thèmes du dialogue interreligieux, de la violation des droits de l'homme et de construction d'une plateforme humanitaire pour favoriser la paix.

29 Présentation auprès de l'Office des Nations unies à Genève des principaux engagements de la mission permanente de l'Ordre dans le domaine humanitaire, de la santé aux migrations, en passant par les actions en faveur des femmes, et de la femme et l'enfant.

NOVEMBRE

10 Réception du Président de la République de Lituanie sur les actualités et les projets de l'Ordre dans ce pays dans le domaine humanitaire.

13 Invitation du Grand Maître à la 40^e Conférence générale et au Conseil Exécutif de l'UNESCO.

14 Réception des lettres de créances des Ambassadeurs de Bulgarie et de Slovaquie auprès de l'Ordre.

28 Rencontre avec le Secrétaire d'État hongrois pour les Églises, les Minorités et les Affaires civiles.

DÉCEMBRE

10 Réception des lettres de créance des Ambassadeurs du Maroc et du Brésil auprès de l'Ordre.



LES MAINS DE L'ÉVANGILE

« JE VOUS SUPPLIE DE
M'AIDER (...) À PRATIQUER
LA RELIGION CATHOLIQUE, LA
DÉFENDRE CONTRE L'IMPIÉTÉ
ET EXERCER LA CHARITÉ (...) »

Cet extrait de la prière quotidienne des membres de l'Ordre est une belle « feuille de route » pour ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de l'Ordre et agissent dans les rangs de nos associations : membres de l'Ordre, bénévoles, salariés, donateurs et soutiens...

Le Pape Benoît XVI avait eu cette belle formule en recevant les membres de l'Ordre à l'occasion du 900^e anniversaire de la Bulle *Pie postulatio voluntatis* :

« *Soyez les mains de l'Évangile* ».

Une mission essentielle, fondatrice ; une mission qui nous oblige. Une mission d'engagement à œuvrer, une mission de témoins et de « défenseurs » comme nous y invite la prière des membres de l'Ordre ; une vocation missionnaire qui nous implique à nous souvenir de la double invitation d'un autre grand Souverain Pontife – Jean-Paul II – qui proclamait « *N'ayez pas peur !* » et nous invitait (*Duc in altum*) à aller au large.

Nos engagements de baptisés, dès lors, ne peuvent se contenter d'être passifs.

Sommes-nous assez contagieux pour laisser le « virus de l'Évangile » s'emparer de notre être et le propager ; c'est en nous laissant nous-mêmes évangéliser et en vivant notre vocation de témoins et de défenseurs de notre foi que nous serons réellement des témoins, des évangélisateurs, ainsi nous ne pourrions pas ne pas l'annoncer, ne pas le rayonner.

Devant le trouble qui agite vainement notre monde, comment ne pas relire le magnifique texte de l'homélie de Saint Jean Chrysostome sur les Actes des Apôtres :

« *Ne dis pas « il m'est impossible d'influencer les autres » car si tu es chrétien il est impossible que cela ne se produise pas.*

(...) *Il est plus facile pour le soleil de ne pas dégager de chaleur ou de lumière, il serait plus facile à la lumière d'être identique aux ténèbres que pour le chrétien de ne pas briller.*

Ne dis pas que c'est impossible : c'est le contraire qui est impossible. »

Puisse cette lumière de l'Évangile rayonner davantage en nous et, à travers nous, faire rayonner le message du Christ.

Lorsque les rois mages ont suivi la lumière de l'étoile pour aller jusqu'à Bethléem, en arrivant devant la crèche ce n'est pas devant l'étoile qu'ils se sont prosternés mais devant l'enfant qui venait au monde pour le sauver. ■

LE LEGS

INSCRIVEZ VOTRE GÉNÉROSITÉ DANS LE TEMPS

Nos bienfaiteurs sont un des acteurs essentiels pour accompagner les missions de l'Ordre de Malte France. Sans eux, rien ne serait possible. Certains d'entre vous ont eu à cœur de vouloir signer leur vie d'un geste d'espérance et ainsi donner un sens plus fort à leur engagement, une prolongation de leurs valeurs à nos côtés. En léguant tout ou partie de leur patrimoine au profit de l'Association, ils ont posé un geste d'amour, porteur d'espoir.

Décider de transmettre tout ou partie de son patrimoine à l'Ordre de Malte France est un acte d'une grande générosité qui requiert une confiance totale. Il témoigne de l'attachement profond de nos bienfaiteurs aux valeurs chrétiennes et hospitalières qui nous animent. Choisir de léguer en faveur de l'Ordre de Malte France, c'est ainsi donner du sens à son patrimoine et continuer d'exister au travers des missions que nous réalisons.

Pour le repos de l'âme de ses généreux bienfaiteurs et en particulier pour ceux qui, en léguant leurs biens, prolongent leur engagement au-delà de leur vie, une messe a été célébrée le 12 novembre 2019 au siège de l'Ordre de Malte France en la chapelle du Bienheureux Gérard à Paris (15°). ■

« QUAND UN MALADE VIENDRA, QU'IL SOIT PORTÉ AU LIT, ET LÀ, TOUT COMME S'IL ÉTAIT LE SEIGNEUR REÇU, DONNEZ CE QUE LA MAISON PEUT FOURNIR DE MIEUX. »

Extrait de la première Règle de l'Ordre de Malte

« Depuis toujours l'Ordre de Malte a représenté pour moi la bonté, la charité, le dévouement aux autres (...) la rigueur aussi je pense. Je suis pleine d'admiration pour vos actions et pour les actions menées par vos équipes. (...) Il m'est arrivé plusieurs fois de m'entendre dire « Pourquoi l'Ordre de Malte ». Oui pourquoi ? On a trop tendance, par les temps qui courent, à oublier les racines chrétiennes que nous avons en nous (...). Le grand mot est lâché ! Avec tout ce qu'il représente depuis des siècles et que vous avez l'intelligence, le cœur et le devoir aussi, bien sûr de poursuivre et d'amplifier (...). »

Jacqueline, bienfaitrice de l'Ordre de Malte France

L'ŒIL DE L'EXPERT LE LEGS EN QUELQUES POINTS

- La rédaction d'un **testament** est nécessaire.
- Vous disposez de votre patrimoine **jusqu'à la fin de votre vie**.
- Vous transmettez **tout ou partie de vos biens** mobiliers et immobiliers.
- L'Ordre de Malte France est habilité à recevoir des legs en totale **exonération de droit de succession**.
- Notre service dédié répond à vos questions **en toute confidentialité**.

VOTRE INTERLOCUTRICE PRIVILÉGIÉE

Isabelle de Forton, service Legs, Donations et Assurances-vie
Elle est à votre écoute pour répondre à vos questions en toute confidentialité.
Demandez aussi gratuitement et sans engagement votre brochure legs.



☎ 01 55 74 53 53 - ✉ i.deforton@ordredemaltefrance.org

🏠 42 rue des Volontaires - 75015 Paris



EXTRAIT DES VŒUX DU GRAND MAÎTRE



Présentation des vœux au corps diplomatique.

Chers consœurs, chers confrères, chers bienfaiteurs de l'Ordre de Malte dans le monde,

L'occasion du Saint Noël m'offre la possibilité de tous vous remercier, membres, bénévoles et personnel de nos structures médicales et de secours pour les efforts que vous avez déployés pendant toute l'année pour porter assistance aux personnes dans le besoin.

Vous portez notre croix octogonale dans les différentes régions de notre planète, auprès des personnes qui souffrent.

Notre symbole est de plus en plus apprécié dans les situations difficiles où il convient de promouvoir le dialogue et de réussir à apporter de l'aide à des personnes qui, sans cela, sont dépourvues de tout.

Vous représentez l'espoir pour des millions de personnes. C'est cela l'essence même de ce qui a toujours été la mission historique de l'Ordre de Malte : « *Tuitio fidei et Obsequium pauperum* ».

Au cours des derniers mois, j'ai rencontré à plusieurs reprises le Saint-Père et je suis heureux de partager avec vous son intérêt constant et ses encouragements à renforcer la mission de l'Ordre.

L'année 2019, elle aussi, a enregistré une activité diplomatique intense. Durant mes visites, j'ai souligné l'importance du dialogue, de la solidarité, de l'accueil, du respect réciproque et de la compréhension.

2020 sera une année très importante pour l'Ordre de Malte : le 3 septembre 2020, nous commémorerons en effet les 900 ans de la mort de notre fondateur le Bienheureux Gérard. Nous célébrerons cet important anniversaire durant le pèlerinage international en Terre Sainte qui aura lieu la deuxième semaine de novembre. ■

AUTOUR DU MONDE

03/01/2020

L'hôpital de la Sainte Famille à Bethléem intensifie les examens prénatals en lançant une campagne de sensibilisation dans la région

Comptant plus de 4 500 naissances par an et une unité de soins intensifs néonataux, l'hôpital de la Sainte Famille de Bethléem est un lieu de référence fondamental pour les familles de Cisjordanie. Avec des programmes d'assistance qui embrassent toutes les phases de la vie d'une femme, de la grossesse à la ménopause, la structure médicale de l'Ordre de Malte a intensifié ses programmes d'assistance et de soutien aux femmes enceintes, dès les tout premiers jours de leur grossesse.

30 / 12 / 2019

Haïti est régulièrement frappé par des catastrophes naturelles comme des tremblements de terre, des inondations et la sécheresse.



Malteser International, l'agence internationale d'aide humanitaire de l'Ordre de Malte, et de nombreuses agences humanitaires qui œuvrent en Haïti ont exprimé leur préoccupation quant à la portée de la crise alimentaire, confirmée par la Coordination nationale de la Sécurité alimentaire (CNSA) et par le ministère de l'Agriculture du pays.

Aujourd'hui, 35 % de la population haïtienne (3,67 millions de personnes) a besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Les organisations humanitaires lancent un appel afin de garantir d'urgence l'accès à la nourriture pour les populations les plus touchées, en donnant la priorité à l'achat de produits locaux pour éviter d'aggraver la crise économique et en adoptant des mesures immédiates pour la prévention et les soins aux personnes souffrant de malnutrition, en particulier les enfants.

31/12/2019

Un réveillon sous haute sécurité à Paris

Lors de la soirée du 31 décembre, 116 de nos bénévoles secouristes et logisticiens étaient mobilisés dans le quartier des Champs-Élysées. Ils sont intervenus aux côtés des Pompiers de Paris, de la Croix-Rouge française et de la Protection Civile Paris Seine pour renforcer la sécurité des Parisiens.



Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, et son secrétaire d'État, Laurent Nunez sont venus saluer la mobilisation de nos bénévoles secouristes et logisticiens présents pour assurer la sécurité dans le quartier des Champs-Élysées. ■

PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ S'ACCROISSENT COMMENT AGIR ?

Tous les jours, des hommes et des femmes affrontent des difficultés matérielles graves. Tous les jours, des personnes âgées, des mères, des enfants sont exclus de l'accès aux soins. Des gens démunis, malades ou isolés sont abandonnés sur le bord du chemin. Aujourd'hui en France, 9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans les 26 pays où intervient l'Ordre de Malte France, les épidémies, les bouleversements climatiques et les conflits armés augmentent la misère des plus vulnérables. Comment faire face à cette situation ?

Nous avons besoin de votre soutien pour nous permettre de venir en aide aux plus démunis aussi longtemps que nécessaire.

3 personnes sans abri sur 4 accompagnées à long terme par nos équipes retrouvent un toit. À Béthléem, en Afrique, en Asie, **nos structures hospitalières évitent tous les ans le décès de milliers d'enfants en bas âge et de femmes.** Dans des régions du monde parmi les plus déshéritées, **notre mobilisation sauve 30 000 personnes de la lèpre** chaque année, et fait reculer le paludisme ou la tuberculose.

→ **AVEC 10 €/MOIS** (pendant un an), **vous permettez à 240 personnes sans abri** de pouvoir bénéficier d'une soupe lors de nos maraudes.

→ **AVEC 15 €/MOIS** (pendant un an), **vous permettez à un médecin d'assurer une consultation pour 150 futures mamans.** Un acte qui s'inscrit dans un suivi global de leur grossesse et de la santé de leur enfant après sa naissance.

→ **AVEC 20 €/MOIS** (pendant un an) **vous nous donnez les moyens d'apporter** les traitements nécessaires pour 4 personnes atteintes de la tuberculose dans l'un de nos hôpitaux.

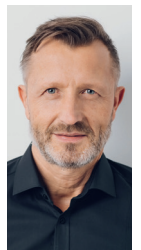


LES AVANTAGES DE SOUSCRIRE AU DON MENSUEL :

- **Vous n'êtes plus sollicité** par courrier ni par téléphone, sauf cas exceptionnel, et votre adresse n'est pas communiquée à autrui.
- **Vous pouvez en modifier le montant** et la périodicité, ou même le suspendre à tout moment.
- Vous recevrez **chaque trimestre notre revue Hospitaliers** pour vous informer de nos actions.
- **Vous recevez un reçu fiscal** du montant total de votre soutien régulier, une fois par an.
- Vous nous permettez d'**engager des programmes à long terme**, de mieux planifier nos actions au service des plus fragiles.
- Vous nous permettez de faire d'importantes **économies de frais de gestion** car vous recevez moins de courriers de sollicitation pendant l'année.

« J'ai pris l'habitude de régler certaines dépenses mensuellement. Avec le don mensuel mon don est programmé chaque mois, je peux voir l'impact concret de mon soutien, et je reçois une fois par an la réduction d'impôt de 75 % . »

Christophe,
donateur mensuel depuis janvier 2020.





ORDRE DE MALTE
FRANCE

**En France et à travers le monde,
des milliers de personnes attendent votre aide.
Pouvons-nous compter sur votre soutien dans la durée ?**

Personnes sans abri, malades de la lèpre, jeunes enfants et leur maman, personnes fragilisées par la vie ou en situation de handicap... nous devons leur apporter assistance et réconfort.

Avec votre soutien régulier, vous nous donnez les moyens d'engager des actions de façon pérenne auprès des plus fragiles.

D'avance merci pour votre soutien.

En donnant

15€ PAR MOIS

pendant un an, vous nous permettez d'accueillir et d'offrir un temps d'écoute et de partage aux personnes de la rue lors de nos **petits déjeuners**.

75 %
de votre don
déductibles
de votre impôt*.

* dans la limite de 552 €, source impots.gouv.fr
au 06/02/2020, plafond sous réserve de modification.

Pour faire votre don, merci d'utiliser le coupon et l'enveloppe joints à cette revue.

Pensez au don en ligne sur  www.ordredemaltefrance.org



facebook.com/ordredemaltefrance



twitter.com/Malte_France